

Le P'tit Wick

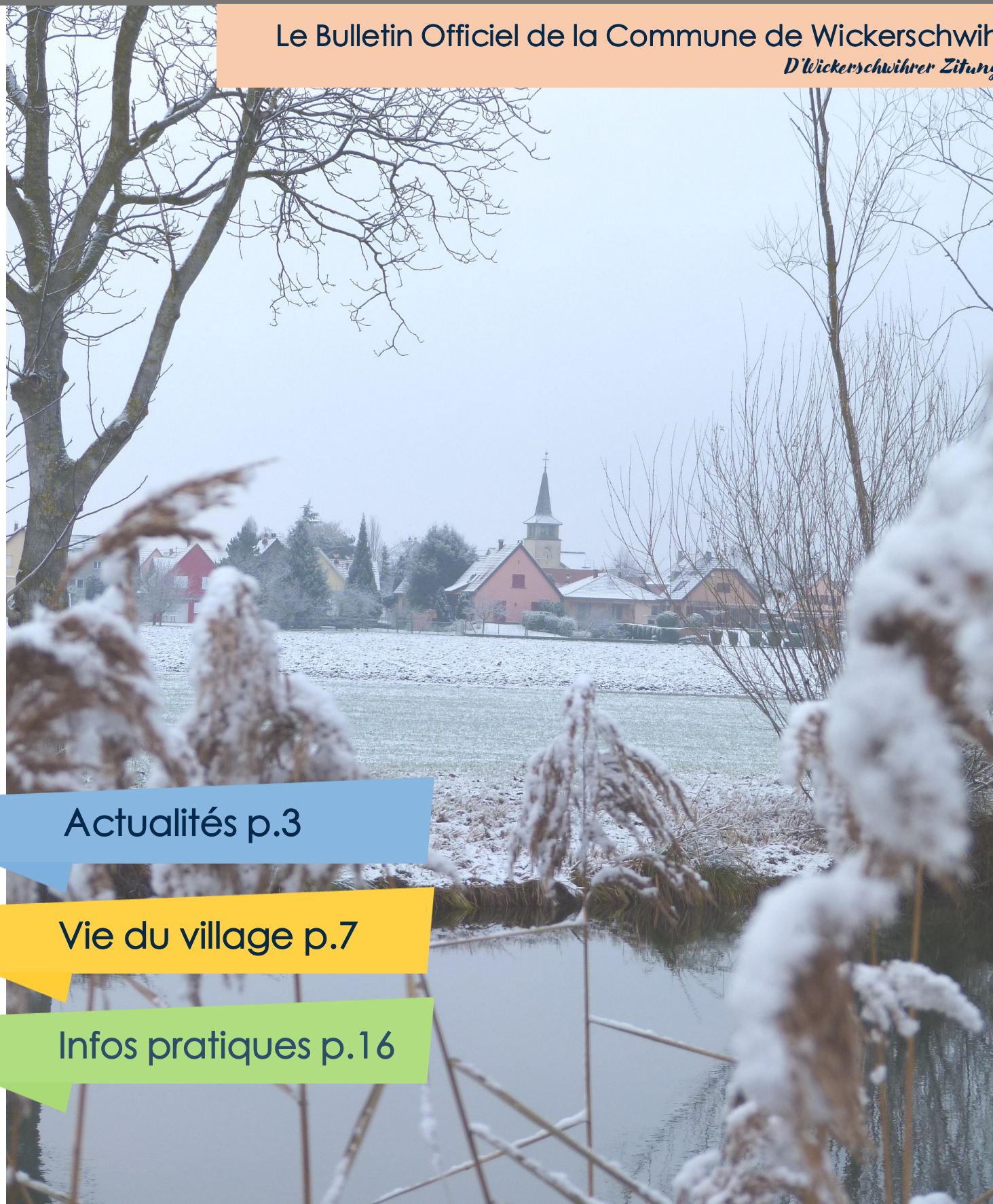
N° 02 - JANVIER 2021

Le Bulletin Officiel de la Commune de Wickerschwihr
D'Wickerschwihrer Zeitung

Actualités p.3

Vie du village p.7

Infos pratiques p.16



LE MOT DU MAIRE

**Chères wickerschwihriennes,
Chers wickerschwihriens,**

Permettez-moi au nom de la municipalité et de moi-même de vous adresser tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021.

L'année 2020 aura été une année noire avec le corona virus, d'ailleurs ce n'est pas terminé, et je me fais énormément de souci pour le bien-être de chacun d'entre nous, mais également pour la vie sociale de notre village.

Malgré toutes les contraintes sanitaires, grâce à l'investissement d'associations ou des commissions communales, nous avons réussi à maintenir une action locale : la journée citoyenne, qui a connu un grand succès, mais aussi la Saint Jacques, les maisons fleuries, la Saint Nicolas, la distribution des paniers à nos aînés avec les anges et le Christkindel et même le père Noël qui a pu passer à l'école. Vous retrouverez ces moments forts en photos dans ce numéro.

Je remercie tout particulièrement Cecilia'S Swing qui a eu l'audace d'organiser la première fête du vin nouveau en Octobre, avec succès, ce qui augure un bel avenir à cette manifestation.

La municipalité et moi-même tenons à soutenir toutes nos associations en cette nouvelle année, et nous nous tenons à leur disposition pour les accompagner dans leur projet futur.

Mais, c'est en visitant les personnes âgées que j'ai ressenti une solitude et une tristesse résultant de cette situation sanitaire, et je veux vous dire : Courage, les moments sont difficiles, restons optimistes, serrons nous les coudes et aidons nous mutuellement; nous sommes là si besoin !

Pour 2021, nous démarrerons l'année avec une nouvelle équipe administrative : Maxime Riotte au poste de secrétaire de mairie, qui prendra ses fonctions le 16 février et Véronique Venchiarutti en renfort, présente depuis le 2 décembre, tous deux habitants du village. Ils seront là pour vous accompagner dans vos démarches administratives avec un accueil chaleureux et souriant.



En matière de travaux, les projets engagés en 2020 seront réalisés pour la plupart courant de cette année : l'aménagement du cimetière, l'éclairage Led, la réfection de la rue du Neuweg, et bien d'autres, tous subventionnés entre 50 et 70%.

Nos réflexions se tournent également vers la rénovation extérieure de l'église, patrimoine principal du village : la toiture du clocher présente des infiltrations et les façades se décrépissent au fil des années : un chiffrage est en cours.

Un appel à tous les dons, subventions et autres aides financières sera nécessaire à la réalisation de cette rénovation d'ampleur. Ce projet me tient à cœur et nous y mettrons toute notre énergie pour un résultat, vous le verrez, exceptionnel.

2021 sera également l'année de notre plan d'investissement pour le mandat, orientant ainsi les choix de nos futurs chantiers tels, par exemple, les rénovations de voirie de la Grand Rue et rue De Gaulle mais également les premières pistes des projets concernant la sécurisation du pont du canal, l'atelier communal sans oublier l'aménagement paysager et environnemental du village.

En ce début d'année, nous prévoyons d'ores et déjà une ou plusieurs journées d'actions en forêt communale et au Lissgraben pour de l'entretien: la participation de chacun dans un esprit champêtre sera la bienvenue.

Nous sommes à l'action au quotidien et avec passion, pour faire vivre notre commune et la faire évoluer avec son temps, dans le seul but de son rayonnement et le bien être de tous.

Encore TRES BÈLLE ANNEE 2021 !

Votre Maire, Richard LEY

Dernières décisions du Conseil Municipal

Le dernier conseil municipal de l'année a permis de prendre les dernières décisions de 2020 et la préparation des projets pour 2021.

RECRUTEMENT DU NOUVEAU SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Suite à la déclaration de vacance du poste de secrétaire de mairie, 9 candidatures ont été réceptionnées. Celle de Maxime Riotte, responsable des services techniques de la commune de Kunheim et actuel conseiller, a été retenu; il a par conséquent présenté au maire sa démission du conseil. Dès le 15 février, il aura en charge la gestion administrative et technique de la commune en collaboration avec le Maire et les Adjointes.

Par ailleurs, la secrétaire-adjointe a également fait part de son souhait de mobilité au 21 janvier. Son poste ne sera pas remplacé. Un appui fonctionnel ainsi que l'intérim des fonctions de secrétaire sera confié à Madame Véronique Venchiarutti jusqu'au 16 avril.

DESIGNATION DE CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Sur proposition du Maire, deux conseillers délégués ont été nommés:

- Jean-Jacques Ringler, pour le suivi des autorisations d'urbanisme et du suivi technique des opérations de voirie
- François Neyer pour le suivi technique et la conformité des bâtiments publics.

Il a été attribué à ces postes, une indemnité mensuelle de 174€ ce qui ramène l'enveloppe budgétaire globale des indemnités maire, adjoints et conseillers délégués à 1975,10€ par mois, soit -30% de l'enveloppe maximale autorisée.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE MAIRIE

Afin de répondre aux mieux au besoin de la population et d'assurer la meilleure continuité du service, il a été décidé de tester sur 6 mois et à compter du 1er janvier, de nouveaux horaires d'ouverture de la mairie:

- **lundi 16h à 19h,**
- **mercredi de 7h à 12h,**
- **vendredi de 13h à 19h**



INTERCOMMUNALITÉ

Le Maire a présenté les réflexions en cours au niveau du syndicat mixte du Ried Brun, sur les clés de répartition des frais liés au gymnase et à l'administration générale des communes adhérentes, en particulier, la proposition d'augmentation des contributions des communes d'Andolsheim, d'Horbourg-Wihr, Jepsheim et de la Communauté de

communes du Pays Rhin-Brisach, qui adhèreraient à plus de compétences.

Le rapport d'activités 2019 de Colmar Agglo a été remis à l'ensemble des conseillers. La conseillère communautaire a fait un bref retour en particulier sur le rapport 'élimination des déchets' dont le tonnage au niveau de l'agglomération est en baisse. Pour ce qui concerne les bio déchets, Wickerschwihr est à 28kg/hab/an alors que la moyenne de l'agglomération est à 43.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC CONCERNANT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED

Le choix du prestataire pour le passage de l'éclairage public au LED s'est porté sur le mieux-disant à savoir la société Eiffage, pour un montant global de 62363€ HT. Les luminaires sont fabriqués en France par la société Ragni, entreprise familiale spécialisée dans l'éclairage public depuis 1927.

Les travaux ont débuté en décembre, par la rue du Stade et concerneront l'ensemble de la commune sauf la Grand Rue et la Rue du Gal de Gaulle (travaux intégrés dans le cadre de leur rénovation globale). L'objectif est de réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse; un abaissement de 60% de la luminosité et de 50% de la puissance sera mis en place de 23h à 5h du matin. Une économie de 60 à 70 % est attendue sur la facture globale d'électricité et de maintenance de la commune. Parallèlement, le passage en Led au niveau des bâtiments publics se poursuit.



LANCEMENT DE L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE LA GRAND-RUE

La convention pour l'étude de l'aménagement de la Grand Rue pour un coût de 10818€ a été approuvée et sera conduite par l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR). Elle a pour mission d'aider l'ensemble des collectivités haut-rhinoises à mettre en œuvre leurs projets dans les domaines de l'urbanisme réglementaire et opérationnel, de l'aménagement du territoire, des constructions et aménagements publics, du patrimoine bâti et de l'intelligence territoriale.

En matière de circulation, le conseil a souhaité la mise en place d'une phase de test sur 6 mois, à compter du 1er janvier, pour la suppression du sens interdit à l'entrée de village et en limitant dans le même temps la vitesse à 30 km/h. L'ADHAUR contribuera à la recherche de solutions pérennes.



L'agenda du Maire

Outre les rendez-vous et suivi des dossiers courants, le Maire et ses adjoints ont organisé et participé à de nombreuses rencontres avec les acteurs locaux, les communes voisines, les instances intercommunales voire les associations.

SEPTEMBRE 2020

04/09: Salon des Maires et élus locaux à Mulhouse

09/09: Réunion du Syndicat Pôle Ried Brun (Bureau)

10/09: Réunion des maires de Colmar Agglo (1ère adjointe)

12/09: Université des Maires organisée par l'AMHR

16/09: Point avec Colmar Agglo sur les réseaux eau-assainissement

16/09: Rencontre avec le Conseil départemental concernant le projet de sécurisation du Pont du canal

17/09: Conseil communautaire de Colmar Agglo (1ère adjointe)

19/09: Visite du Ban communal

23/09: Elections des membres du SCOT

24/09: Installation du bureau du Syndicat d'électricité et de gaz

29/09: Assemblée générale Jeunesse du Ried Brun



© AMHR

OCTOBRE 2020

06/10: Assemblée générale de l'ADHAUR-ATD 68

09/10: Assemblée générale de l'Association Jeunes Sapeurs-pompiers

14/10: Réunion du Conseil de Fabrique

17/10: Visite des locaux du Racing club HW96

23/10: Réunion des maires de Colmar Agglo (1ère adjointe)



© ADHAUR

NOVEMBRE 2020

3/11: Conseil d'école

5/11: Conseil communautaire de Colmar Agglo (1ère adjointe)

12/11: Comité du Syndicat Pôle Ried Brun

15/11: Recrutement de la nouvelle équipe administrative

26/11: Bureau du Syndicat Pôle Ried Brun

Véronique
VencharuttiMaxime
Riotte

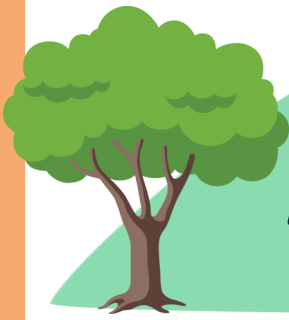
DECEMBRE 2020

5/12: Adjudication du bois de notre forêt

9/12 : Comité Consultatif Communal des Sapeurs-pompiers volontaires

14/12: Groupe de Travail Holtzwihr / Wickerschwihr avec le Racing HW96

16/12: Point convention avec la Colmarienne des eaux



ENVIRONNEMENT : redonnons vie à nos jardins!



Urbanisation des sols, agriculture intensive, pollution lumineuse sont autant de causes ayant entraîné le déclin massif d'insectes, oiseaux ou autres espèces animales et végétales. Il est toutefois possible d'agir chez soi afin d'apporter un habitat naturel propice à la faune et flore.

Marre de votre muraille de thuyas, de vos clôtures bétonnées ou pelouse aseptisées ?

PLANTEZ DES ARBRES ET HAIES CHAMPÊTRES

Avant tout, il faut revenir sur l'histoire de la haie. La haie était la pièce maîtresse du bocage et des paysages de nos campagnes. Elle servait essentiellement d'enclos pour le bétail puis de délimitation parcellaire. Dans les années 50, la plupart des haies, fossés et bosquets ont été détruits au profit des remembrements, avec les conséquences que l'on connaît : érosion des sols, surexposition des parcelles aux grands coups de vent, baisse de la biodiversité...

Ces dernières années, on recommence à planter des haies dans les champs, dans les jardins, et même dans les milieux urbains, par le biais notamment de certaines associations, comme *Haies vives d'Alsace*.

La haie champêtre est une haie mixte ou mélangée composée d'arbustes du terroir. Les haies peuvent être fruitière, mellifère, brise-vent, brise-vue, etc... Elles sont adaptées au sol et au climat de notre région. Elles sont vigoureuses et intéressent inévitablement les oiseaux et la petite faune de nos campagnes. Leur entretien est facile, peu contraignant et elles craignent beaucoup moins les maladies qu'une haie mono-espèce de type thuyas. Et c'est un véritable décor bucolique !

Traditionnellement, on a l'habitude de planter des haies en bordure de jardin, servant essentiellement de clôture et permettent de se protéger des regards. Mais elles peuvent être aussi utilisées à l'intérieur d'un jardin, pour délimiter des espaces ou pour valoriser un vieux mur défraîchi, un recoin délaissé...



EXEMPLE DE SCHEMA D'IMPLANTATION



Les espèces végétales proposées ci-dessous sont communes dans nos régions. Elles conviennent bien pour la plupart des sols de jardins familiaux. Elles réagissent également très bien à des tailles répétées.

	Noisetier <i>Corylus avellana</i> Héberge de nombreux auxiliaires utiles au jardinier et à l'arboriculteur			Aubépine <i>Crataegus monogyna</i> Fleurs blanches abondantes et baies pour les oiseaux	
	Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i> des baies pour les oiseaux			Fusain <i>Euonymus europaeus</i> parure automnale superbe	
	Charme <i>Carpinus betulus</i> feuillage marcescent			Sureau noir <i>Sambucus nigra</i> des baies pour les oiseaux et de nombreuses recettes (vins, beignets, gelée)	
	Viorne obier <i>Viburnum opulus</i> fleurs blanches généreuses et baies pour les oiseaux			Troène <i>Ligustrum vulgare</i> feuillage marcescent et baies pour les oiseaux	
	Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i> feuillage léger et jeunes branches rouges			Viorne lantane <i>Viburnum lantana</i> fleurs blanches, baies rouges puis noires	
	arbre marqueur du paysage		Puisque ces plants seront disposés entre les souches de thuya, la distance entre elles dépendra des écartements entre les souches. Elle peut être variable de 80cm à 1,20m.		

Source: www.haies-vives-alsace.org

OPERATION « KILL THE THUYA »

Le thuya n'est pas un arbuste. C'est en le taillant à outrance, qu'une nanification a été imposée à cet arbre qui, dans son élan naturel, croît jusqu'à 30m à 50m dans les forêts canadiennes. Ces tailles répétées affaiblissent les haies de thuyas face aux maladies et parasites

Le thuyas a remporté un succès indéniable chez les particuliers en raison de sa faible coût à l'achat, de sa pousse rapide et de son feuillage persistant. On le qualifie pourtant de mur de béton vert...

En effet, il n'est pas un lieu de reproduction, les insectes et les oiseaux n'y trouvent ni gîte ni couvert, le paysage devient monotone, opaque, désert et leur pousse rapide peut devenir une véritable contrainte à long terme.

D'AUTRES IDÉES POUR VOTRE JARDIN

Lierre et ronce: Le petit coin sauvage du jardin ! La nature a aussi besoin qu'on l'oublie un peu. Le lierre est parmi les derniers à fleurir à l'automne et parmi les premiers à produire des baies. Les abeilles et les oiseaux lui en sont gré. Il abrite une faune nombreuse et, contrairement à une idée reçue, n'étouffe pas son arbre support et ne freine en rien sa croissance. Oui, le lierre et la ronce sont bienfaisants. Qu'on se le dise !

Bois mort: Les oiseaux cavicoles (qui nichent dans les cavités), les insectes saproxyliques (qui se nourrissent de matière ligneuse en cours de décomposition) ainsi que de nombreux micro-organismes dépendent du bois mort pour leur survie. Identifiez le coin du jardin le plus discret, à l'ombre ou au soleil, jetez-y en vrac bûches, rondins et branches dont vous n'avez pas l'utilité.

Prairie fleurie : vous disposez d'un espace au sol ingrat (ancien tas de gravat, etc...) ? Laissez les fleurs sauvages le coloniser. Votre seule intervention sera une fauche automnale en veillant à exporter le produit de fauche pour ne pas enrichir le sol. En effet, un sol trop riche privilégierait les graminées au détriment des plantes à fleurs.

Désimperméabilisez vos surfaces extérieures ! Evitez les jardins de gravier, ces dernier (les *Schottergärten*) étant déjà interdit dans le Baden-Württemberg. Permettez au **hérisson** de passer d'un jardin à l'autre.

Ne répandez plus de pesticides !



Haie de fleurs mellifères aperçue rue des Cigognes

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Les distances de plantations: selon l'article 671 du Code civil, en l'absence d'accord avec son voisin, voici les distances minimales à respecter:

- pour les plantations de plus de 2 mètres: distance **d'au moins 2 mètres de la limite séparative**
- pour les plantations de moins de 2 mètres: distance est fixée à **0,50 mètre de la limite séparative**. La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure.



L'obligation de taille et d'élagage:

Selon le Code civil, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Responsabilités du propriétaire des végétaux: Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal d'élaguer les arbres à la hauteur légale. La responsabilité du propriétaire peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Entretien des plantations : tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. L'élagage d'un arbre peut être exigé même après des années de tolérance, car ce droit est imprescriptible selon la Cour de cassation. Et cela même si l'opération risque de lui être fatale.

Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Élagage en mode écologique: la taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet, selon l'arrêté du 24 avril 2015.

La taille de La haie



AU CARRÉ
la base (ourlet) se dégarnit par manque de lumière pas de fleurs, pas de fruits



TRAPEZOÏDALE
favorable à l'ourlet très peu de fleurs et de fruits



LIBRE
grâce à une taille sélective des rameaux, présence de fleurs et de fruits en abondance

Source: www.haies-vives-alsace.org

Hommage à Roger DIETRICH

Roger Dietrich nous a quittés le 19 septembre dans sa 92e année. Ancien Adjoint au Maire, il fut un pilier de la vie communale et associative de la commune. Il fut également une figure de l'histoire de notre village. Nous ne l'oublierons pas.

ENFANT DU VILLAGE

Il est né le 23 février 1928 à Wickerschwihir au foyer de Jérôme Dietrich et Marie, née Oberlé, et avait grandi avec ses deux frères, Joseph et Constant. Après sa scolarité, il secondera ses parents dans l'exploitation familiale.

UN « MALGRÉ-NOUS » SUR LE FRONT DE L'EST

Alors que ses frères furent déjà incorporés de force dans la Wehrmacht, c'est à l'âge de 16 ans, en 1944, que Roger est envoyé en Prusse orientale puis en Tchécoslovaquie et se retrouvent à combattre l'armée soviétique dans des conditions climatiques extrêmes. Face à la débâcle allemande, il sera fait prisonnier par l'armée américaine. De retour dans son village natal le 1er juin 1945, il y retrouvera ses parents. Son frère Joseph rentrera du front en octobre 1945. Son frère Constant, tombera, quant à lui, au champ d'honneur en 1945 en Pologne.

REPRISE DE L'ENTREPRISE FAMILIALE

À la Libération, il reprend l'exploitation agricole avec Yvonne Friehe, de Holtzwihr qui l'épousera en 1954. De leur union sont nés quatre enfants - Marie-José, Jean-Claude, Hubert, Constant -, puis Jean a rejoint le cercle familial à l'âge de 14 ans.

Il développera la production et la vente de choucroute en Alsace. Ayant toujours eu à cœur l'authenticité et la qualité, il ancrera la renommée de son produit

emblématique en travaillant avec de nombreuses entreprises, artisans locaux et auprès des plus grands restaurants de la région.

IMPLIQUÉ DANS LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Bien qu'étant très impliqué professionnellement, Roger fut adjoint au Maire de 1971 à 1989 ; il contribua, avec le premier Magistrat de l'époque, Marcel Kuehn, au développement de la commune dans les années 70-80.

Il fut président du Conseil de fabrique et également membre, pendant trente ans, du conseil de surveillance du Crédit Mutuel Holtzwihr-Wickerschwihir. Ancien footballeur au FC Holtzwihr, il a été un des membres fondateurs de l'AS Wickerschwihir section foot, dont il avait assuré la vice-présidence durant quelques années ; il était en outre toujours resté membre des anciens combattants.



Hommage à Pierre BAUMANN

Autre personne emblématique de notre commune, Pierre Baumann, Wickerschwihrien d'adoption, nous a quittés le 30 mai 2020 des suites d'une longue maladie.

« Pierrot » est né le 23 juin 1940 à Rouffach et a grandi à Osenbach. Après sa scolarité, il entra en apprentissage d'ajusteur-mécanicien aux Ets Schlumberger à Guebwiller. Son service militaire dans un régiment d'infanterie l'a conduit en Algérie durant la guerre d'indépendance, pendant vingt-six mois. De retour à la vie civile, il emménagera à Wickerschwihir en 1969 avec son épouse Monique et rejoindra le groupe Liebherr puis l'entreprise Soudage Automatique Welding Alloys à Holtzwihr où il terminera sa carrière professionnelle en 1998.

De son union avec Monique, en 1962, sont nés quatre enfants : Fabrice, Joël, Chantal et Katia. Il a eu la joie d'avoir six petits-enfants : Elodie, Léonore, Maxime, Marie, Mathieu et Mathias.

Engagé au sein de la commune, il a assuré la présidence de la section locale de l'Union nationale des anciens combattants pendant dix-huit ans. Organiste émérite des églises de Wickerschwihir et Bischwihr durant quarante-cinq années, et membre des sapeurs-pompiers du village, il avait aussi, durant des années, monté les crèches de Noël à l'église de Wickerschwihir.



ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FÊTES



Jean-Pierre Hug a pris les rênes, fin 2019, du Comité des Fêtes de Wickerschwihr. Entretien avec lui face à une année blanche en terme de manifestations :

Nouveau président du comité des fêtes, depuis plus d'un an, qu'est-ce qui t'a incité à prendre cette responsabilité ? Quelles sont tes motivations ?

Après avoir été président de l'association des parents d'élèves du RPI, je suis entré au comité restreint du CDF vers la fin des années 90 et a rapidement été nommé vice-président. Cela faisait quelques années que Jean Louis me sollicitait pour prendre sa succession. Ce n'est qu'après avoir mis fin à ma carrière professionnelle, et donc en ayant plus de temps à consacrer au CDF que j'ai naturellement accepté le poste.

Pas trop compliqué de succéder à un président aussi iconique que Jean-Louis Biellmann ?

Iconique, certes mais surtout surinvesti, et c'est peu de le dire...

La tâche n'est pas simple même en ayant été vice-président longtemps, car maintenant c'est à moi en tant que président qu'elle incombe...2020 n'étant pas une année qui pourra me servir de référence... Covid-19 oblige.

Peux-tu rappeler à nos lecteurs ce qu'est le CDF, son histoire, son fonctionnement et les principaux événements que vous organisez au cours de l'année ?

Le comité des fêtes existe à Wickerschwihr depuis au moins 1975. Mais c'est en 1987 que le Maire Marcel KUEHN, son adjoint, M. ULSASS et les délégués des 7 associations du village l'ont renommé : « Association de gestion de la salle polyvalente de Wickerschwihr ». L'appellation « COMITE DES FETES » est restée dans la pratique courante. Celui-ci est composé statutairement du Maire, de l'Adjoint au maire responsable des bâtiments communaux, du Directeur de l'école et de deux délégués représentant les associations. L'association a pour but de gérer le calendrier des fêtes et manifestations organisées à Wickerschwihr par les

diverses associations et promouvoir l'animation du village. Elle assure également la gestion et la location de la salle des fêtes sous l'égide de la Commune.

L'année 2020 est littéralement une année blanche pour le secteur culturel et évènementiel ? Comment avez-vous géré l'annulation de vos manifestations ?

Contraints par la pandémie, obligés d'annuler le marché aux puces du 5 avril alors que les inscriptions étaient bien avancées, le marché était presque complet !

Le comité a-t-il été impacté financièrement par ces annulations ?

Le CDF n'a pas encaissé les chèques d'inscription, ce qui n'a pas créé de souci pour les exposants. Par contre, nous avons tout de même eu à supporter tous les frais de publication, publicité, envoi des bulletins pour les puces.

Et ce qui n'est pas monnayable, c'est le temps investi par tous les membres du comité restreint, tant pour les puces que pour la fête de la pomme de terre (les contacts pour les contrats avec les différents groupes en vue d'animer le cortège se prennent dès le mois de janvier...donc bien avant le premier confinement).

*Le Marché aux
Puces, organisé
habituellement
début avril
draine jusqu'à
500 exposants*





Èvènèment incontournable à Wickerschwihr, quel regard as-tu de la Fête de la Pomme de terre, son format actuel, son avenir ?

C'est la fête du village, et nous y tenons. Toutefois force est de constater que toutes les fêtes de village sont en perte de vitesse partout, probablement en lien avec l'évolution de notre société vers davantage d'individualisme au détriment du collectif.

Malgré tout, tant que les associations du village sont partantes pour animer des cours et faire en sorte de perpétuer la fête, le comité restreint fera le nécessaire pour que cela puisse avoir lieu. Pour rappel, c'est le comité restreint qui s'occupe de l'organisation générale (autorisations, programme, cortège, ...)

Ceci dit, la forme actuelle de la fête reste ouverte à toute innovation réaliste et réalisable, sachant que cela fait des années que régulièrement le sujet est évoqué en réunion avec des propositions et des essais qui pour l'heure n'ont pas été très fructueux...

La configuration du village est un des éléments incontournables à prendre en considération pour trouver des innovations motivantes.

Un autre souci tant pour les associations que pour le CDF, c'est la diminution des cours mises à disposition...

La 31ème fête de la Pomme de Terre sera-t-elle maintenue pour 2021 ?

Oui, en fonction de l'évolution de la pandémie.

En dehors de ta fonction de président, quel sont tes hobbies ?

Le Jardinage, la photo animalière, la cuisine.



Le Théâtre alsacien est un des évènements organisés par le CDF

Comment fait-on pour rejoindre le CDF ?

En principe, les membres du comité restreint sont issus des différentes associations du village. Ces membres n'étant plus disponibles lors des manifestations dans le village car déjà impliqués dans leur association respective, nous avons besoin de membres dédiés au CDF. Toute personne motivée peut ainsi proposer sa candidature via notre adresse mail : cdf.wickerschwihr@laposte.net



La Fête de la Pomme de Terre attire habituellement plus de 3000 personnes sur tout le weekend



Le Conseil de fabrique de l'Église Saint-Jacques-le-Majeur



En Alsace et en Moselle, les Conseils de Fabrique sont intimement liés à l'entretien des édifices culturels et la gestion des biens et revenus affectés à l'exercice du culte. A Wickerschwihr, celui-ci existe depuis

L'Église de Wickerschwihr date de 1862. Elle a été érigée en paroisse le 13 août 1865. C'est un patrimoine de la commune qui a été détruit en janvier 1945 et reconstruit en 1950. L'Église Saint-Jacques-le-Majeur est l'identité de notre village.

Elle a bénéficié en 2005 d'une rénovation intérieure des sols et de quelques aménagements. Elle est considérée comme remarquable par sa luminosité et son atmosphère harmonieuse.

Danièle UTARD (présidente), Denis MEYER (secrétaire), Michèle BOUVIER (trésorière) et Marcel HAEFFELIN et Annick SCHAFFHAUSER (Assesseurs).

La durée du mandat des conseillers est de six ans et le renouvellement se fait par moitié, tous les trois ans. L'église est aussi dotée d'un sacristain en la personne de Robert RINGLER.

D'autres bénévoles complètent cette équipe, notamment pour la décoration florale de l'Église (Mmes Monique Baumann et Andrée Oberlé), ou l'animation chorale des messes et cérémonies avec la chorale Sainte Cécile.

Le conseil de fabrique organise chaque année **le repas des familles** (en général courant février sauf en 2021 pour cause de COVID). Il veille à la fête patronale fin juillet, et s'implique aussi souvent que possible dans la vie du village.

Si l'intérieur de l'Église est très attrayant, l'orgue est à bout de souffle et la façade de l'édifice, ses gouttières et le toit du clocher nécessiteraient une sérieuse réfection. Pour préserver ce patrimoine, la commune y réfléchit sérieusement.

Depuis 2014, la paroisse de Wickerschwihr fait partie de la Communauté de paroisses St François et Ste Claire sur Ried et Hardt composée de 14 paroisses : Artzenheim - Baltzenheim - Bischwihr - Durrenentzen - Fortschwihr - Grussenheim - Holtzwihr - Houssen - Jepsheim - Muntzenheim - Riedwihr - Urschenheim

Elle est gérée **par une fabrique d'église**, établissement public du culte chargé de veiller à l'entretien de l'église et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir (article 1er du décret du 30 décembre 1809). Dans le cadre du régime concordataire spécifique à l'Alsace et la Moselle, elle rend compte de sa gestion à l'évêché et au préfet.

La fabrique est administrée par un conseil qui, à Wickerschwihr, est composé de cinq membres. Ces conseillers sont pris parmi les personnes majeures catholiques et domiciliées dans la paroisse. Le curé et le maire sont membres de droit du conseil. Le curé est l'affectataire. Même si la municipalité est le propriétaire de l'église, aucune manifestation, culturelle par exemple, ne peut se décider sans son accord.

Actuellement, le conseil de fabrique est composé de :

Le mot de Dominique KRESS, curé de la communauté de paroisses

« Depuis ma présence comme curé dans la communauté, je suis heureux d'être entouré d'une équipe motivée et qui poursuit l'œuvre de nos anciens avec compétence dans le présent d'aujourd'hui. Dans l'Église Catholique, la dignité des baptisés est la même pour tous, mais leur mission est ordonnée et hiérarchisée pour préserver la communion et l'unité. Ainsi un conseil de fabrique est une équipe de baptisés qui a plaisir à se retrouver pour porter fraternellement la question économique d'une communauté paroissiale: chacun doit avoir sa place, chacun joue son rôle et sa mission dans le cadre défini par l'Église et l'Etat. Il en va du témoignage de la vie chrétienne au sein de la paroisse et de la commune. Merci à toute l'équipe pour son service. Que le Bon Dieu bénisse votre œuvre et votre disponibilité. »

RETOUR SUR LA JOURNÉE CITOYENNE



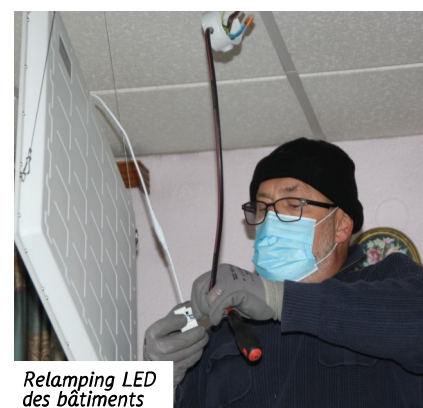
Dans cette période d'incertitude, la municipalité de Wickerschwihr a tenu à organiser une journée citoyenne le 26 septembre 2020. Fabrique de liens sociaux, de partage de savoir-faire, organisée en dix ateliers de 2 à 8 personnes, tout a été mis en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire de la cinquantaine de participants.



Réfection de l'ancien bureau paroissial



Nettoyage d'automne de l'église



Relamping LED des bâtiments



Plus de 120Kg de déchets ramassés



Une équipe de choc pour le sentier de la Grenouille



Remblai des allées du cimetière



Opération logistique pour M. le Maire



Le Chef en cuisine paré pour le service de 13h



Un président bien entouré

Vos Associations

Wickerschwihr compte 12 associations actives qui ont dû mettre leurs activités quelque peu entre parenthèse durant cette année 2020 mais qui ne demandent qu'à pouvoir redémarrer ! N'hésitez pas à les rejoindre. Il y en a pour tous les goûts !



ANCIENS COMBATTANTS UNC/AFN

Pdt Gérard WURTH

4 route de Riedwihr 68320 WICKERSCHWIHR

Tél. 03.89.71.63.30

Objet : Défense du monde combattant

Evènement marquant: Cérémonie militaire, commémoration



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Pdt Marcel HAEFFELIN

17 rue des Bleuets 68320 WICKERSCHWIHR

Tél. 03.89.86.11.28 - mhaeffelin@wanadoo.fr

Objet: Affermir les sentiments de camaraderie et d'entraide au sein du CPI

Evènement marquant: Fête de la Pomme de terre



A.S WICKERSCHWIHR – Section Basket

Pdte Annick SCHAFFHAUSER

11, rue des Bleuets 68320 WICKERSCHWIHR

Tél. 03.89.49.14.64 - schaffo.68@orange.fr

Objet: Equipe féminine de Basket (DF3)

Evènement marquant: Fête de la Pomme de terre



CECILIA'SWING

Pdte Laurence NEYER

47A Grand'Rue 68320 WICKERSCHWIHR

Tél. 03.89.49.12.88 - laurenceneyer@free.fr

Site : www.cecilias.swing.free.fr

Objet: Chorale Gospel, Jazz et Swing

Evènement marquant: Fête de la Pomme de terre, Concerts, Fête du vin nouveau



CHORALE SAINTE CECILE

Pdte Jocelyne MEYER

46 Grand'Rue 68320 WICKERSCHWIHR

Tél. 03.89.47.43.61 - denis.meyer20@orange.fr

Objet: Chorale de chant et animation des offices religieux



COMITE DE JUMELAGE BAHLINGEN

Pdt Lucien FRIEH

37 Grand'Rue Riedwihr 68320 PORTE DU RIED

Tél. 03.89.71.65.38

Objet: Echanges transfrontaliers



COMITE DES FETES

Pdt Jean-Pierre HUG

5 rue de la 5ème Division Blindée 68320 WICKERSCHWIHR

cdf.wickerschwihr@laposte.net

Site : www.cdfwick68320.sitew.com

Tél. 06.88.60.80.38 ou 06 06 55 54 45

Objet: Organisation de manifestations et gestion des salles

Evènement marquant: Fête de la pomme de terre, Marchés aux puces, Théâtre alsacien

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE

Pdte Danièle UTARD

31 Grand'rue 68320 Wickerschwihr

Tél. 06 81 39 77 72 d.utard@wanadoo.fr

Objet: Gestion de l'église

Evènement marquant: Repas des familles, Fête patronale



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Pdt Rémy OBRY

14 rue du Stade 68320 WICKERSCHWIHR

Tél. 03.89.47.48.66 remy.obry@orange.fr

Objet: Promotion du don de sang

Evènement marquant: Fête de la pomme de terre, Collecte de don de sang



ASSOCIATION DE PECHE ET DE PISCICULTURE

« La Gaule du Ried »

Pdt Jean-Marie BONNEL

9 rue des Bleuets 68320 DURRENENTZEN

Tél. 03.89.47.47.35 - aji.bonnel@gmail.com

Objet: Gestionnaire de l'étang de pêche

Evènement marquant: Fête de la pomme de terre, Journée Pêche



LES JOYEUX RETRAITES

Co-Présidente Mme Christiane RINGLER

25 Grand'Rue 68320 WICKERSCHWIHR

Tél. 03.89.47.44.69 - c.ringler@orange.fr

Site : www.jrwick68.e-monsite.com

Objet: Sorties, loisirs à destination des retraités

Evènement marquant: Thé dansant



RACING HW 96 Football

Pdt Frédéric JAEGLÉ

Secrétariat: Mme Dieye - 06 59 87 10 62

holtzwihrwickerschwihr96.ra@alsace.lgef.fr

Evènement marquant: Tournoi international Girl's,


Alsace cup, stages pour jeunes durant vacances scolaires



Vos Producteurs locaux

Parce que le commerce de proximité c'est essentiel, vous trouverez la liste des principaux producteurs de notre commune.

Ferme Vincent Ley



Fabrication de pains paysans à l'ancienne, pains spéciaux, pains biologiques, brioches, kougelhops
En direct à la ferme : Mercredi et vendredi de 16h à 18h
24 Grand'rue - 68320 WICKERSCHWIHR
Contact: 06 88 20 86 50 - 03 89 47 40 67


Ferme Schelcher

Producteur en agriculture raisonnée de légumes de saison : pommes de terre, carottes, salades, choux.. Vente de lapins fermiers sur commande
En direct à la ferme sur commande et présence tous les vendredis de 16h à 19h sur le marché à la ferme MEYER, rue de l'Eglise à Holtzwihr.
34 Grand'rue - 68320 WICKERSCHWIHR
Contact: 06 07 05 14 45



Verger Schreiner

Production et vente de pommes, poires, quetsches, mirabelles
1, rue de Centre
68320 WICKERSCHWIHR
Ouvert en saison, le vendredi après-midi au verger en face de l'étang. Tél: 03 89 47 42 05

« Acheter en circuit court, c'est pour le consommateur une façon de redécouvrir les saveurs de sa région, de réagir face à la banalisation des produits et finalement de se réappropriation son alimentation »



Ferme Oberlé - Haras du Grendel


Production et Vente de pommes de terres bio
Pour commander : En direct à la ferme Ou sur simple commande téléphonique au 03 89 47 92 29
15 Rue du Général de Gaulle - 68320 WICKERSCHWIHR

Ferme du Lissfeld - Alexandre MEYER

Vente de Miel, miel aux noix, Jus de pommes, Bougies
Petites bottes de paille et foin pour animaux de compagnie
Pour commander : En direct à la ferme Ou sur simple commande téléphonique au
03 89 47 45 60 ou 06 06 55 28 38
5, Route de Riedwihr - 68320 WICKERSCHWIHR
www.lesabeillesdulissfeld.sitew.fr



Choucrouterie DIETRICH



Vente de Choucroute d'Alsace crue (toute l'année)
Vente de Navets salés (en saison)
Pour commander : -messagerie du 03 89 47 40 42
-commande et retrait sur place via le site Internet
www.choucroutedietrich.fr
17 Rue du Général de Gaulle - 68320 WICKERSCHWIHR

Vous êtes **gérant d'une entreprise sur le territoire de la commune** et vous souhaitez la faire apparaître dans le prochain article du P'tit Wick dédié aux entreprises?

Pour ce faire, faites-vous connaître par e-mail en nous écrivant à mairie@wickerschwih.fr et en nous indiquant le nom de votre entreprise, son domaine d'activité, les produits et/ou services proposés, ses coordonnées et adresse de votre site internet.

AU FIL DE L'ANNEE 2020

#WICKERSCHWIHR



26 Janvier: Commémoration du 75e anniversaire de la Libération de Wickerschwihr, Holtzwihr et Riedwihr, suivie d'une exposition maquettes et de photos d'archives



8 Février: Théâtre alsacien où un public toujours nombreux vient rire aux facéties des comédiens invités par le Comité des Fêtes.



23 Février: Repas des Familles organisé par le Conseil de Fabrique. Un moment joyeux et au succès renouvelé qui couronne le travail assidu des bénévoles.



1er Mars: Thé dansant des Joyeux Retraités, un après-midi convivial par excellence qui est devenu un incontournable



25 Juillet: Fête patronale Saint Jacques le Majeur, célébrée cette année avec ferveur autant qu'avec précautions.



28 Juillet: Passage du jury des Maisons Fleuries, venu apprécier les efforts d'embellissement fournis malgré la chaleur lourde et le peu de pluie du début d'année.



19 Septembre : Visite du ban communal et des zones naturelles sous les explications de Pierre Gradoz, spécialiste nature et ornithologie

AU FIL DE L'ANNEE 2020

#WICKERSCHWIHR



26 Septembre: Journée citoyenne



11 Novembre : Commémoration de l'armistice de la 1ère Guerre mondiale, sans public mais se devant de rester une journée de mémoire et d'hommage national

3 Octobre: Fête du Vin nouveau organisée par Cecimalia's Swing sur le thème des vendanges, accueillant même le nouveau député Yves Hemendinger et sa suppléante Christelle Lehry.



5 Décembre: Passage du Saint Nicolas à domicile, ne pouvant se prêter au rituel du bain de foule avec les enfants et leurs parents



13 Décembre: Tournée du Christkindel pour nos aînés qui n'ont pas été oubliés. Une visite pour égayer ce mois de décembre et leur rappeler qu'ils pourront bien vite se revoir.



18 Décembre : Des chants pour le Père Noël par les élèves de notre école, afin de l'encourager avant sa distribution de manalas, chocolat chaud et un petit cadeau à chacun

Joyeux anniversaire à



Anniversaires de Février:

05/02/1943: Erich VOGT - 78 ans
 07/02/1943: Marcel KUNEGEL - 78 ans
 07/02/1942: Marie-Claire MEYER - 79 ans
 07/02/1938: Jean-Louis OBERLE - 83 ans
 09/02/1939: Marie-Thérèse REIBEL - 82 ans
 14/02/1939: Brigitte BOEHLI - 82 ans
 15/02/1948: Nicole FRICKERT - 73 ans
 20/02/1940: Joséphine LEY - 81 ans
 22/02/1949: Jean-Marie MALATERRE - 72 ans
 23/02/1942: Jacqueline RINGLER - 79 ans
 24/02/1949: Francis LICHTLE - 72 ans
 25/02/1935: Marie-Anne SCHELCHER - 86 ans
 26/02/1939: Alfred BURGHARD - 82 ans
 26/02/1945: Jeanine FRIEH - 76 ans
 26/02/1939: Pierre MICHEL - 82 ans

Anniversaire de Mars :

09/03/1951 : Yolande HALLER - 70 ans
 15/03/1948 : Joseph MEYER - 73 ans
 17/03/1949 : Robert RINGLER - 72 ans
 21/03/1936 : Gerard GALLION - 85 ans
 25/03/1950 : Ginette SACQUEPEE - 71 ans

Anniversaire d'Avril :

12/04/1932 : Marie-Thérèse LEY - 89 ans
 13/04/1951 : Daniel SCHIFFMANN - 70 ans
 25/04/1933 : Marie THALMANN - 88 ans
 27/04/1937 : Gilbert DIEBOLD - 84 ans
 28/04/1948 : Marie-Céline MEYER - 73 ans
 29/04/1948 : Michele FRONZO - 73 ans

Anniversaire de Mai :

03/05/1951 : Raymond MEYER - 70 ans
 06/05/1951 : Armelle BUCHHOLZ - 70 ans
 06/05/1940 : Jean-Paul MEYER - 81 ans
 11/05/1950 : Georges ROTH - 71 ans
 12/05/1934 : Joseph MEYER - 87 ans
 15/05/1933 : Alphonse BECK - 88 ans
 19/05/1949 : Louise BIELLMANN - 72 ans
 19/05/1943 : Marie BURGHARD - 78 ans
 20/05/1948 : Dursun ATAMAN - 73 ans
 20/05/1950 : Denise CLAUDE - 71 ans
 21/05/1950 : Solange MALATERRE - 71 ans
 25/05/1948 : Christian OSSWALD - 73 ans
 26/05/1949 : Marie-Laure LICHTLE - 72 ans
 28/05/1946 : Régine FLEURY - 75 ans

Anniversaire de Juin :

01/06/1951 : Fernande MEYER - 70 ans
 01/06/1942 : Marie-Odile WENDLING - 79 ans
 02/06/1941 : Jean-Paul STOLL - 80 ans
 03/06/1936 : Monique MEYER - 85 ans
 08/06/1950 : Marie-Joséphine HERNANDEZ - 71 ans
 10/06/1946 : Jean-Jacques RINGLER - 75 ans
 14/06/1943 : Alain BOUVIER - 78 ans
 14/06/1950 : Alphonse RINGLER - 71 ans
 17/06/1944 : Claude HENSMANS - 77 ans
 20/06/1939 : Marie-Odile SCHOTT - 82 ans
 21/06/1939 : Margita STANKOVIC - 82 ans
 27/06/1950 : Jean-Jacques MICHEL - 71 ans



Ils se sont dit Oui !

19/09/2020 : ZANARDINI Christophe et MARANZANA Stéphanie
 25/09/2020 : BESSEUX Joël et WOLFF Rachel
 17/10/2020 : JONETT Sylvain et THEVENART Chloé

Et ils se sont redit Oui !

Noces d'or (50 ans de mariage): FLEITH Etienne et Paulette

LICHTLÉ Francis et Marie-Laure RINGLER Jean-Jacques et
 MEYER Jean-Claude et Mariette
 Christiane

Ils nous ont quittés



Le 19/09/2020 : DIETRICH Roger à Colmar
 Le 14/11/2020 : KRAEMER René à Wickerschwihr
 Le 11/12/2020 : WURTH Monique née Haumesser à Colmar
 Le 13/12/2020: RIEGERT Yvonne née Meyer à Colmar



A VOS AGENDAS* :

18/01
Conseil municipal
19h30–Salle de Lattre

29/01
Don du sang
16h30 - 19h30
Salles des fêtes

20/02
Atelier citoyen
A partir de 8h30–Entretien
du Lissgraben

01/03
Conseil municipal
19h30–Salle de Lattre

11/04
Marchés aux Puces*
De 6h à 18h

12/04
Conseil municipal
19h30–Salle des fêtes

17/05
Conseil municipal
19h30–Salle des fêtes

28/05
Don du sang
16h30 - 19h30
Salles des fêtes

14/06
Conseil municipal
19h30–Salle des fêtes

03-04/07
**Fête de la Pomme
de Terre***

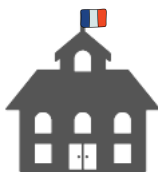
* Manifestations sous réserve des conditions sanitaires

BON À SAVOIR - Vous emménagez ou déménagez à Wickerschwihr?

Pour vous aider à "bien vivre" à Wickerschwihr, les services municipaux ont besoin d'avoir **une vision claire sur le nombre d'habitants**, de connaître les nouveaux, d'anticiper leurs besoins, de les intégrer dans la vie associative et communale. En clair, ils ont besoin de **pouvoir vous contacter**.

Que vous arriviez nouvellement à Wickerschwihr, que vous changiez de résidence au sein de la commune, que vous décidiez de quitter le village pour résider ailleurs, vous êtes invité **à vous présenter à la Mairie** qui gère l'ensemble des questions de citoyenneté et à déclarer l'un de ces changements. Afin d'être inscrit sur le fichier domiciliaire tenu par la commune, vous devez être muni de :

- **Votre carte d'identité valide** (ainsi que celle de chaque membre du foyer) ;
- **D'un justificatif de domicile** (de plus de 3 mois) ;
- **Du livret de famille** (le cas échéant) ;



ATTENTION ! une déclaration d'arrivée (changement de commune) **ne vaut pas inscription sur liste électorale**.

Il vous faudra pour valider votre inscription nous faire parvenir votre demande d'inscription (formulaire cerfa N°12669 * 02) accompagnée des pièces justificatives à savoir votre Carte d'Identité Nationale valide et un justificatif de domicile de plus de 3 mois. (Ces informations sont également disponibles dans la rubrique " Démarches administratives -liste électorale " sur le site internet de la commune : www.communedewickerschwihr.fr/fr/information/47485/liste-electorale Dans le cadre de la mise en œuvre du Répertoire Electoral Unique (REU), une téléprocédure d'interrogation de la situation électorale est désormais accessible et vous permet de vérifier votre inscription sur la liste électorale de votre commune via le site du service-public.fr en indiquant les informations d'Etat-Civil vous concernant.

La Cabine à Livres

Sur la place du village, l'ancienne cabine téléphonique s'est vue reconvertie en **librairie participative** par la volonté de certains habitants et de l'équipe municipale de l'époque, plutôt que d'être enlevée après des années de bons et loyaux services.

La gestion de cette « **Cabine A Livres** » est confiée, depuis lors, aux bons soins de **l'association des Joyeux Retraités** qui s'occupe de son entretien courant, ainsi que du contrôle et renouvellement des livres et magazines qu'elle abrite.

Tout à chacun, de la commune ou d'ailleurs, est libre de prendre un ou plusieurs ouvrages. Tout comme il est possible à chacun d'apporter ses anciens livres ou revues (à déposer dans le meuble blanc situé à droite de la cabine) pour en faire profiter d'autres lecteurs. Concernant les ouvrages apportés à la Cabine A Livres, les J. R. souhaitent rappeler que **les livres scolaires ne sont pas acceptés**, il en va de même pour les livres destinés à un public plus adulte.



« **Merci à tous pour votre participation, et bonnes lectures !** »

ADRESSES UTILES

ORDURES MÉNAGÈRES ET BIO DÉCHETS:

Jours de ramassages :

- Mercredi matin : Ordures ménagères
- Samedi matin : Poubelle bio-déchets

Il est conseillé de sortir la poubelle la veille au soir !

Les rouleaux de sacs bio déchets peuvent être récupérés en mairie pendant les horaires d'ouverture.

Poubelle, composteur, problème de collecte des ordures ménagères

Pour tout renseignement (commande, échange, remplacement, retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), veuillez contacter le Service de la Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux Avenue de la Foire-aux-Vins à Colmar

Tél. 03 89 24 66 99 e-mail : contact.dechet@agglom-colmar.fr

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Les conteneurs sont disposés près du club-house rue du Stade. Les bouteilles plastique sans leur bouchon (eau, jus de fruits, de lait, de soupe, vinaigre, soda, lessive liquide, adoucissant) et tous vos emballages en aluminium et en acier sont collectées dans les bacs de vieux papiers (tri sélectif « bleus »). Les bouteilles plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

DÉCHETTERIES

Tous les autres déchets sont à déposer aux déchetteries intercommunales situées rue du Ladhof à Colmar et chemin du Sohlweg à Muntzenheim. Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement, tous les déchets autres que les ordures ménagères amenés par voiture ou petite remorque (camions et utilitaires non payants), à savoir les déchets encombrants, végétaux, les gravats en petite quantité, les huiles, les batteries, les peintures, etc.

Horaires Centre de recyclage Rue du Ladhof à Colmar:

Horaires	En semaine	Samedi	Dimanche
Octobre à mars	9h00 - 18h00	8h00 - 17h00	9h00 - 12h30
Avril à septembre	9h00 - 19h00	8h00 - 18h00	9h00 - 12h30

Horaires Centre de recyclage de Muntzenheim:

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Octobre à mars	14h00 - 16h45	14h00 - 16h45	14h00 - 16h45	08h00 - 11h45 14h00 - 16h45
Avril à septembre	14h00 - 18h45	14h00 - 18h45	14h00 - 16h45	08h00 - 11h45 14h00 - 16h45

GENDARMERIE DE COLMAR : L'ACCUEIL DES PLAINTES TRANSFÉRÉ VERS JEBSHEIM

À partir du 1er janvier 2021, il ne sera plus possible de se présenter dans les locaux de la brigade de gendarmerie de Colmar rue de la Cavalerie pour déposer une plainte. Il faudra se rendre pour cela à Jepsheim.

La brigade de Jepsheim deviendra ainsi le point d'entrée unique pour les dépôts de plaintes physiques et sera ouverte:

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Pour contacter la Brigade de gendarmerie de Jepsheim :

95 Grand-Rue, Tél. 03.89.71.61.01

Ma gendarmerie en ligne : www.contacterlagendarmerie.fr

Pré-plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.

SAPEURS-POMPIERS

Tél. 18 ou Tél. 112 (n° d'urgence européen même portable verrouillé)

Depuis la départementalisation des sapeurs-pompiers, il faut obligatoirement composer le 18.

DÉFIBRILLATEURS

Un appareil est installé dans la commune et se trouve à l'entrée de la Salle des fêtes - Grand rue. L'appareil est conçu pour vous guider lors de son utilisation.

ENEDIS / VIALIS / URGENCE GAZ - ÉLECTRICITÉ

Les coordonnées se trouvent sur la dernière facture en votre possession.

Urgence-Dépannage électricité : 09 726 750 68 (Enedis)

Urgences gaz naturel : 0 800 00 68 00 (VIALIS)

Raccordement gaz naturel : 09 69 36 35 34

Raccordement électricité : 09 69 32 18 45

Si un incendie s'est déclaré ou que du gaz brûle, appelez directement les pompiers (18).

URGENCE EAU

Colmarienne des Eaux - 03 89 22 94 50

Urgence 24h/24 au 0 820 320 332

BRIGADE VERTE

La Brigade Verte intervient :

- de 8h à 23h (mai à août)
- de 8h à 22h (septembre à octobre)
- de 8h à 21h (novembre à février)

Pour toute demande d'intervention, contacter le secrétariat de mairie au 03 89 47 40 21 durant les horaires d'ouverture.

En cas d'urgence, durant les jours fériés, contacter le secrétariat de la Brigade Verte : Tél. 03 89 74 84 04 E-mail : contact@brigade-verte.fr

ECLAIRAGE PUBLIC

Mairie de WICKERSCHWIHR

Tél. 03 89 47 40 21 E-mail : mairie@wickerschwih.fr

Tout problème d'éclairage public est à signaler au secrétariat de mairie.

BUREAU DE POSTE

Adresse: 12 Rue de Colmar, 68320 Muntzenheim

Horaires d'ouverture:

- Du Lundi au Vendredi : 09h00 à 12h00, 14:00 à 17h00
- Samedi: 09h00 à 12h00

PREFECTURE DU HAUT-RHIN

Adresse: 7 rue Bruat 68000 COLMAR

Tél. 03 89 29 20 00 (standard)

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

100 Avenue d'Alsace - 68006 Colmar

Tél. 03 69 49 39 29

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

Aide à la rédaction de documents, courriers, requêtes et autres formalités.

11 rue de Rome - 68000 COLMAR - 03 89 80 11 67

E-mail : mjd.colmar@justice.fr

ADRESSES UTILES

COLMAR AGGLOMERATION

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

32 cours Sainte Anne - 68004 Colmar

Tél. 03 69 99 55 55 - E-mail: contact@agglo-colmar.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Ateliers Municipaux - 1 avenue de la foire aux vins - 68000 Colmar

Tél. 03 89 24 66 99 - E-mail: contact@agglo-colmar.fr

TRESOR PUBLIC

Pour votre impôt sur le revenu, votre taxe foncière, votre taxe d'habitation et votre contribution à l'audiovisuel public :

Service des Impôts des Particuliers de Colmar

Cité administrative - 3, rue Fleischhauer - Bât A - 68000 Colmar

Tél : 03.89.24.81.37

Courriel : sip.colmar@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ; mardi et vendredi de 8h30 à 12h

Pour procéder au paiement ou pour obtenir toute information relative à votre facture d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères, de périscolaire :

Trésorerie de Colmar Municipale

Cité administrative - 3, rue Fleischhauer - Bat J- 68026 Colmar Cedex.

Tél : 03.89.21.61.30

Courriel : t068004@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h, mardi et vendredi de 8h30 à 11h45

SYNDICAT POLE RIED BRUN ET COLLEGE DE FORTSCHWIHR

24 rue Vauban 68320 MUNTZENHEIM - 03 89 78 63 80

PHARMACIE

Adresse: 14 Rue Joseph de Pauw, 68320 Muntzenheim

Horaires d'ouverture:

- Du Lundi au Vendredi : 08h30 à 12h30, 14:00 à 19h00

- Samedi: 08h15 à 12h15

CENTRE ANTI POISON

Tél. 03.88.37.37.37

SOS MAIN

Clinique Rhéna Strasbourg - 03.90.67.40.30

CENTRE MEDICO SOCIAL

Pôle gérontologique ILL RIED ET RHIN

44 Grand'Rue HORBOURG WIHR - 03 89 21 74 94

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Mme Marie-Paule HERTRICH

Sur rendez-vous le jeudi de 14h00 à 17h00

Tél.03 89 21 74 94

APAMAD / APALIB

Association Haut-Rhinoise d'Aide aux personnes âgées

Tél. 03 89 32 78 78

75 allée Gluck - 68060 Mulhouse

Site internet : www.apa.asso.fr

EHPAD LA ROSELIERE

4 rue Jules Verne

KUNHEIM - 03 89 78 81 81

Nouveau: sans réservation et sur simple appel téléphonique

Accueil de jour à la carte (entre 1 et 5h/jour): du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Accueil de nuit à la carte: du lundi au dimanche de 16h à 12h le lendemain

AGENCE REGIONALE DE SANTE GRAND EST

Délégation Territoriale Alsace

Pôle Santé et Risques Environnementaux

Tél. 03 69 49 30 51

Courriel : ars-alsace-sante-environnement@ars.sante.fr

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES

N° vert : 0800 109 700

MAISON DES ADOLESCENTS MDA 68

Haut-Rhin - 03 89 32 01 15

Courriel : resoado@mda68.fr

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Tél. 03 89 22 90 10

LA JEUNESSE DU RIED BRUN - PERISCOLAIRES

Les Lucioles BISCHWIHR - 03 68 07 41 15

Les mille pattes FORTSCHWIHR - 03 89 47 26 88

Les kaferlas HOLTZWIHR - 03 89 47 75 25

L'escapades MUNTZENHEIM - 03 89 47 75 25

ENSEIGNEMENT

Ecole maternelle BISCHWIHR - 03 89 49 10 60

Ecole élémentaire FORTSCHWIHR - 03 89 47 78 50

Ecole élémentaire WICKERSCHWIHR - 03 89 86 12 65

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Tél. 03 89 78 63 84

Desserte de bus TRACE

Agence commerciale: 29, rue Kléber - Colmar

« TRACE Mobile » Tél. 03 89 20 80 80

Infos utiles : www.trace-colmar.fr

E-mail : info@trace-colmar.fr

SPA DE COLMAR

Adresse : 47, chemin de la Fecht - 68000 Colmar

Tél: 03.89.41.16.53 E-mail: spacolmar@yahoo.fr

www.spa-colmar.fr

CONCILATEURS DE JUSTICE

Pour trouver une permanence, rendez-vous sur le site

www.conciliateurs.fr ou contactez la Mairie aux horaires d'ouverture

CORRESPONDANTS PRESSE

DNA - M.Robert RINGLER 6 03 89 47 44 69

L'ALSACE - M. Robert FURDERER - 03 69 28 63 68

Maisons Fleuries



Le palm arès



1er prix : PAVLIHA Roland

Les vœux de nouvel an, ne pouvant se tenir cette année, il est l'heure de féliciter les lauréats du concours de maisons fleuries qui, malgré le contexte, ont tout mis en œuvre pour égayer le quotidien. Le jury intercommunal a noté les réalisations le mardi 28 juillet 2020.

Conformément au niveau règlement intérieur, le jugement s'est fait selon les critères suivants :

- l'aspect général : harmonie (y compris celle apportée par les autres végétaux), originalité, etc.
- l'entretien et la propreté
- la densité du fleurissement
- le respect des principes du développement durable

Avec le nouveau règlement, le palmarès est dorénavant exprimé en fleurs de 1 à 4. Il y avait 301 maisons en lice ; 134 d'entre elles ont pu être notées : 91 ont décroché **1 fleur**, 41 se sont vu attribuer **2 fleurs**. Et le podium :

3 fleurs 

Numéro 2 - **ex aequo** - : Monsieur MEYER Raymond, 12 rue des Bleuets.

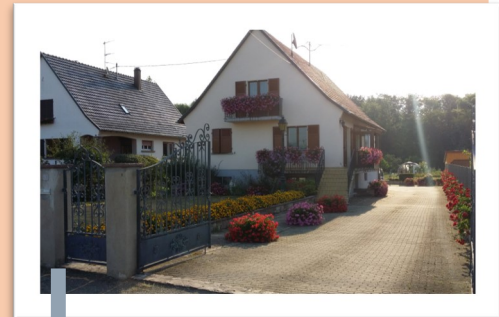
Numéro 2 - **ex aequo** - : Monsieur WURTH Gérard, 4 route de Riedwihr.

Numéro 3 : Monsieur OTT Michel, 4 rue des Acacias.

Numéro 4 - **ex aequo** - : Monsieur DA SILVA Adélino, 10 rue des Acacias.

Numéro 4 - **ex aequo** - : Monsieur MERCKLIN Emmanuel et Madame SIGRIST Isabelle, 13 rue du Général de Gaulle

Numéro 5 : Madame SCHREINER Cécile, 1 rue du Centre.



2ème prix ex aequo : WURTH Gérard

4 fleurs 

Numéro 1 : Monsieur PAVLIHA Roland, habitant au 19 rue des Cigognes.
FELICITATIONS

Le lauréat qui décroche 4 fleurs deux années de suite, sera sollicité l'année suivante pour faire partie du jury en tant que participant d'honneur.

Les prix attribués à ces lauréats seront décidés en conseil municipal du 18 janvier.

Nous remercions chaleureusement tous les participants et félicitons les gagnants !



2ème prix ex aequo : MEYER Raymond

Mairie de Wickerschwihr

37 Grand-Rue - 68320 Wickerschwihr
Tél. 03 89 47 40 21 - Fax 03 89 47 46 49
mairie@wickerschwih.fr
www.communedewickerschwih.fr

Nouveaux horaires d'ouverture :

- Lundi 16h-19h
- Mercredi de 7h à 12h
- Vendredi de 13h à 19h

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Ce bulletin communal a été réalisé par la municipalité de Wickerschwihr.

Directeur de publication : Richard LEY

Conception: Antony DIETRICH

Ont participé à ce numéro : Adrien RINGLER, Danièle UTARD, Corinne TROESCH, Nicole FRIEH, Claudine KOLB.

Crédits photos : Mairie de Wickerschwihr, Robert RINGLER, DNA - L'Alsace